

Octobre 2023



KIT DE DÉMARRAGE
Être ou devenir accompagnant·e
école dehors

CONTEXTE DU GRAINE BFC VIS-À-VIS DE LA DÉMARCHE ÉDUCATIVE ÉCOLE DEHORS

L'expérimentation école dehors prend sa place face au constat que les enfants passent moins de temps dehors et qu'ils n'ont plus vraiment l'occasion de jouer librement à l'extérieur. Depuis l'automne 2018, des expérimentations se déroulent dans le Doubs et depuis 2019 en Bourgogne-Franche-Comté. À la rentrée 2019, suite à deux jours de conférences-ateliers sur cette thématique, un nombre croissant de projets voient le jour et l'expérimentation devient régionale. Le GRAINE BFC met alors en place une commission école dehors. Cette commission développe une cartographie collaborative thématique, organise des temps d'échanges de pratiques réguliers et produit des ressources pour soutenir et développer la mise en place de démarche d'école dehors. Ce kit de démarrage à destination des accompagnants est issu de cette dynamique.

Un enseignant vous sollicite pour l'accompagner à mettre en place sa démarche éducative école dehors ou alors vous souhaitez proposer cette nouvelle compétence à une école, ce kit est fait pour vous !

Il vous propose les fondamentaux pour comprendre ce qu'est la démarche éducative école dehors et vous permet d'accompagner un enseignant. Ce document est un premier outil de démarrage. Il peut être complété par les deux ressources majeures existantes citées dans la bibliographie : "Grandir dehors" (ARIENA) et "Faire classe dehors" (Collectif Tous dehors et Alexandre Ribeaud).

Ce document renvoie régulièrement vers :

- des informations facilement disponibles ailleurs,
- des documents synthétiques à télécharger sur le site du GRAINE BFC.

La forme de la rédaction de cet ouvrage fait référence à un accompagnant école dehors extérieur à l'institution Éducation Nationale.

Il est à destination de tout animateur nature ou éducateur à l'environnement qui, dans son métier, souhaite démarrer l'accompagnement de la démarche éducative école dehors en milieu scolaire.

Il vous donnera les clés pour l'organisation et la conduite d'une démarche éducative école dehors, ainsi que des éléments pour accompagner l'enseignant.

Et maintenant, à vous de jouer !

Petit rappel

Pour tout travail en milieu scolaire, l'enseignant reste toujours seul responsable de ses élèves, de sa classe et du choix des moyens pédagogiques mis en œuvre pour enseigner. Ce kit de démarrage concerne les futurs accompagnants, qui interviendront en partenariat avec les enseignants, professeurs, conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale. Ce document préconise des pistes et activités pour accompagner la mise en place de la démarche.

L'accompagnant formule des propositions et met son expertise au service du projet éducatif de l'enseignant. Chacun, enseignant et accompagnant, doit bien rester dans son métier et dans ses rôles.

Ce document est sous licence Creative Commons – CC-BY-NC-ND

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Pas de modifications — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.



5	PARTIE 1 - LA DÉMARCHE ÉDUCATIVE ECOLE DEHORS
5	Définition(s) de l'école dehors
6	L'école dehors n'est pas ... un projet pédagogique "nature" !
7	Quelques bénéfices de cette démarche éducative auprès des enfants
8	PARTIE 2 - LA FONCTION D'ACCOMPAGNANT
8	Expertise pédagogique Ecole dehors
16	Accompagnement de l'enseignant
19	Organisation et conduite de la démarche éducative Ecole dehors
21	PARTIE 3 - DES OUTILS POUR L'ACCOMPAGNANT
21	Les outils de travail de l'accompagnant
21	Des outils numériques et papier disponibles
22	PARTIE 4 - DES RESSOURCES UTILES
22	Lexique Ecole dehors
24	Bibliographie et sitographie
24	Autres dans la ressource
25	Annexes

1. DÉFINITION(S) DE L'ÉCOLE DEHORS



Pour le GRAINE BFC la définition de l'école dehors est la suivante :
L'école dehors c'est la pratique régulière, à minima une fois par quinzaine, d'un enseignement "hors les murs" dans un espace de nature à proximité de l'école, à toutes saisons et par toutes les météo, et qui peut prendre appui sur tous les domaines d'apprentissage.

Concepteurs
Sylvie RIETH - Balades d'Hier et d'Aujourd'hui
Emmanuel REDOUTEY - Coopilote

Coordination
Florian HOUDELOT - GRAINE BFC
Mise en page
Amélie HOANG - GRAINE BFC

2. L'ÉCOLE DEHORS CE N'EST PAS... UN PROJET PÉDAGOGIQUE "NATURE" !

Accompagner la démarche d'école dehors, ce n'est pas proposer un projet pédagogique "habituel". Le tableau ci-dessous indique les éléments qui différencient les deux démarches.

	Projet pédagogique nature	Démarche éducative école dehors
Objet d'apprentissage	Un thème (insectes, forêt, eau...) issu de la discipline scolaire "sciences et technologie"	Toutes les disciplines scolaires et les compétences transversales
Lieu de pratique	Divers lieux, accessibles en bus s'il le faut	Un lieu unique, accessible à pied
Fréquence / rythme	Le nombre de séances est en général défini à l'avance et échelonné dans le temps. Exemple : une séance par trimestre	Fréquence régulière ; c'est-à-dire d'une séance dehors par quinzaine à une séance par semaine.
Types de séance "élèves" possibles animées par l'accompagnant	Animation nature	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'activités caractéristiques école dehors. Co-animation avec l'enseignant d'activités caractéristiques école dehors. Animation nature. Observation de séances d'enseignement dehors par l'enseignant.
Rôles de l'animateur / éducateur nature	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la mise en place du projet pédagogique nature. Animations pédagogiques nature avec les élèves. 	
Rôles possibles de l'accompagnant école dehors		<ul style="list-style-type: none"> Aide à la mise en place de la démarche éducative école dehors. Accompagnement et conseils auprès de l'enseignant. Co-animation de certaines séances dehors avec l'enseignant. Animations pédagogiques nature avec les élèves. Observation de séances d'enseignement dehors par l'enseignant, aide à faire le lien avec la commune, identifier le lieu...

3. QUELQUES BÉNÉFICES DE CETTE DÉMARCHE ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ENFANTS

La démarche d'école dehors a de nombreux bénéfices sur les enfants et les adultes. Le schéma ci-dessous met en avant les bénéfices pour les enfants, observés par les différentes recherches sur le sujet.

A. ENSEIGNER DEHORS, LES BÉNÉFICES POUR LES ENFANTS





Cette fonction d’accompagnant école dehors peut être définie par trois grands domaines de compétences :

- L’expertise pédagogique école dehors
- L’accompagnement de l’enseignant
- L’organisation et la conduite de la démarche éducative école dehors

Ces trois domaines sont présentés ci-dessous.

1. EXPERTISE PÉDAGOGIQUE ÉCOLE DEHORS

A. LES COMPOSANTS DE L’ ÉCOLE DEHORS : LES 8 SPÉCIFICITÉS

La démarche éducative école dehors comprend huit spécificités par rapport à d’autres pratiques éducatives. En voici les éléments majeurs.

1 - Fréquence, rythme, période et durée

La pratique de l’école dehors doit être régulière : à minima une fois par quinzaine ; l’idéal est une fois par semaine.

Concernant la période de l’année : cela peut être un trimestre ou deux. L’idéal est toute l’année cela permet de pouvoir vivre et travailler le cycle des saisons, les cycles naturels des plantes et des animaux.

La durée de la séance : la pratique actuelle est en majorité la demi-journée.

La demi-journée fixe, marquée dans l’agenda de l’élève et de l’enseignant, est vraiment conseillée.

Ce repère est indispensable pour les classes de cycle 1. Il est efficace pour les enfants plus âgés, notamment pour la préparation des élèves notamment au niveau du matériel.

Préconisation issue de la pratique d’enseignants : l’effet des bénéfices de la séance vécue dehors est majeur quand l’enseignant peut l’exploiter immédiatement “dedans”.

Un repère temporel proposé : la durée d’une activité d’apprentissage dehors est d’environ 45 minutes. Ce n’est bien sûr qu’une moyenne. Donc dans la préparation de la séance, il faut estimer 2 ou 3 activités “majeures” pour la durée de la séance.

2 - Espace et lieu

L’école dehors se pratique “sans mur”. Tous les extérieurs sont possibles.

Un espace de nature paraît indispensable, à proximité de l’école, en privilégiant un déplacement à pied.

Attention, à un lieu qui aurait des nuisances sonores fréquentes, régulières ou permanentes. Elles pourraient perturber un certain nombre d’activités ou d’ateliers.

La durée du trajet est de 15 minutes dans l’idéal et grand maximum 30 minutes.

Le trajet est un “sas”, un “rituel” qui marque l’école dehors. Il peut être également source de potentiels éducatifs (“[30 minutes d’activité physique quotidienne](#)”).

L’espace de nature idéal est la forêt. Pour les potentiels éducatifs qu’offrent les différentes strates forestières, les diverses hauteurs des végétaux ; pour les différents types d’espaces possibles : espaces ouverts et espaces fermés, forêt haute “sans branche” et fourrés denses ; pour les différents types de sols (de sols en terre couverts de feuilles à roches “ambiance de lapiaz”)...

La tenue régulière d’activité sur un terrain est soumise à l’autorisation (écrite) du propriétaire ou de la commune. Des exemples de conventions de mise à disposition de terrain sont consultables en ligne par la commission Sortir en BFC, sur le site du GRAINE BFC.



Respect strict et total de la réglementation du terrain, notamment pour les espaces naturels protégés (exemple : prélèvement possible ou pas).

3 - Nature

La nature est au cœur de l’école dehors. Pas d’école dehors sans contact avec le réel, le terrain, les différents milieux naturels et le vivant. L’école dehors permet de travailler, donc d’apprendre pour l’élève, par des activités :

- de nature (activités de plein air, engagement physique),
- en nature (contexte d’intervention de nature),
- par la nature (grâce à l’interaction avec le milieu et le vivant),
- au sujet de la nature (connaissances, objets d’apprentissage que constitue la nature),
- pour la nature (respect, préservation et protection).

4 - Saisons

Le climat tempéré de la France offre quatre saisons bien marquées. C’est un formidable potentiel éducatif. Au contact de la spécificité de chaque saison des paramètres évoluent : équipement de l’enseignant et des élèves, éléments climatiques (pluie, neige), travail “conceptuel” sur les 3 ou 4 saisons.

L’accompagnant doit anticiper pour s’organiser à travailler tel ou tel sujet naturaliste en fonction de chaque saison.

Pour aller plus loin, le canapé forestier

L’aménagement d’un canapé forestier (expression suisse, bancs pour s’asseoir fait à l’aide de troncs existant sur place) est fortement conseillé. Il matérialise le lieu central de la classe dehors. Il est à construire en rond. Il permet donc de se retrouver collectivement assis confortablement pour divers échanges en groupe entier, même sur un temps long.

C’est un lieu de rassemblement ; il est utilisé par la majorité des praticiens de l’école dehors pour la première séquence de démarrage et pour la dernière séquence avant de quitter le site de l’école dehors. Si besoin ou nécessité, il est possible de changer l’emplacement du canapé forestier à l’échelle de l’année mais surtout pas à chaque séance (!) et pas tous les mois.

L’accompagnant doit garder à l’esprit et communiquer à l’enseignant que l’appropriation de cet espace naturel par lui-même et les élèves demandera du temps, pour qu’il puisse finalement devenir pleinement intégré à l’environnement scolaire. Mais le site de l’école dehors sera aussi un ancrage affectif ; il se développera alors une appartenance au lieu.

5 - Météo

L'école dehors se pratique par toutes les météo, sauf en cas de conditions météorologiques dangereuses : risque d'orage fort, orage et vent supérieur à 30 ou 40 km/h.

Un proverbe scandinave nous dit : "il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvais équipements" !

L'enseignant peut prendre la météo la veille de la séance dehors avec ses élèves.

L'accompagnant doit être vigilant sur la météo les jours précédents et prendre la météo la veille de la séance dehors. C'est vers lui que viendra prendre conseil l'enseignant. Il conseille mais c'est toujours l'enseignant qui prend la décision finale.

L'accompagnant doit aussi être en veille à propos des arrêtés préfectoraux et/ou municipaux en vigueur.

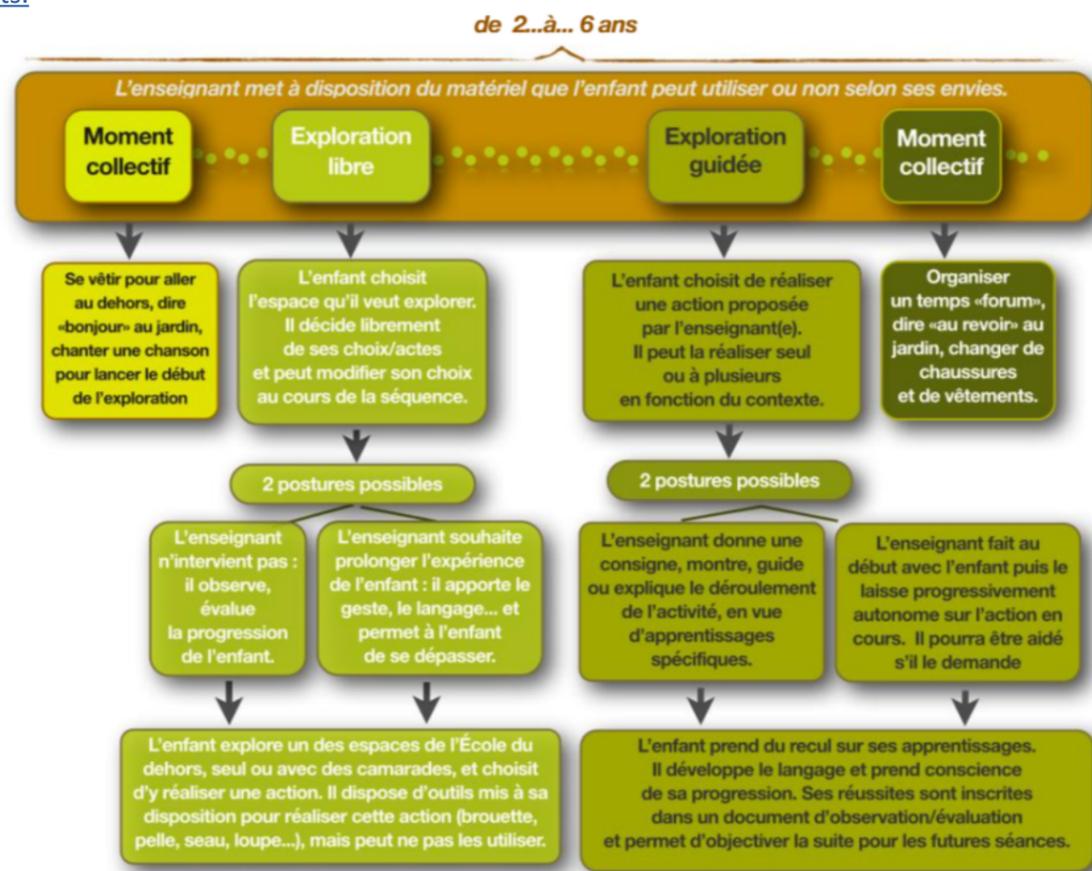
Ma ressource : [sortir par tous les temps avec des enfants.](#)

6 - Corps

Comme l'école dehors se pratique en espace ouvert, le corps prend une place particulière dans cette pratique éducative. Le déplacement se fait avec le corps. L'ensemble de l'apprentissage va mobiliser les mouvements et donc le corps. Le corps permet "d'aller vers...". La motricité devient une compétence transversale facile à travailler.

7 - Exploration... libre ou guidée

L'école connaît l'apprentissage par l'exploration guidée de l'élève : l'élève réalise une activité proposée par l'enseignant. L'école dehors permet l'exploration libre, c'est-à-dire que l'élève choisit l'espace qu'il veut explorer. Il décide librement de ses choix/actes et peut modifier son choix au cours de la séquence. L'illustration ci-dessous est issue du [Manuel de l'école du dehors, ECO Conseil, juin 2018.](#)



Ces deux explorations sont fondamentales ; il est nécessaire d'alterner les activités guidées et les activités libres. Cette exploration libre permet à l'enseignant de nombreuses opportunités de rebondir sur les trouvailles et les découvertes de chaque élève sur place, en extérieur comme à l'intérieur.

8 - Perceptions et ressentis

En fonction de la saison à laquelle se déroule la séance, les éléments abiotiques (nature du sol, eau, température, vent...) provoquent des ressentis : sensations, émotions, sentiments, états d'esprit.

En école dehors, il paraît primordial de permettre l'expression de ces ressentis pour chacun (élèves et adultes), par exemple en fin de séance, quelque soit la forme : oral, dessin, haïku...

B. DES ACTIVITÉS-TYPE ÉCOLE DEHORS

Les activités suivantes apparaissent être spécifiques comme "ingrédients" d'une séance école dehors :

- Rituel de démarrage.
- PMP (petit milieu personnel) / MPM (mon petit milieu) / MCN (mon coin nature) / Sit-spot / Bulle nature : les deux règles, l'élève est seul et calme.
- Activité libre (avec mise à disposition ou pas de matériel).
- Activité de connexion à la nature (source : Cahier technique de la Gazette des Terriers, l'approche sensible en éducation à la nature, CPN, avril 2022).
- Jeu, dont les jeux "de bâtons".
- Expression finale : de tous élèves et adultes en fin de séance.
- Rituel de clôture (exemple : abécédaire nature...).

Rappel : une séance d'école dehors favorise l'exploration libre ET l'exploration guidée.

Ces activités ne doivent pas obligatoirement être présentes lors de chaque séance.

Lors des deux ou trois premières séances d'école dehors, l'accompagnant va mettre en place, prendre en main ces activités types afin que l'enseignant perçoive comment elles se mettent en place et comment elles s'animent.

C. LA PRATIQUE : LES SÉANCES DE L'ACCOMPAGNANT AVEC LES ÉLÈVES

Comme présenté dans le tableau page 6, ce chapitre présente les trois grands types de séance que l'accompagnant peut animer avec les élèves.

1 - Mise en place seul puis co-animation d'activités-type avec l'enseignant

Comme dit plus haut l'accompagnant anime seul la mise en route de l'école dehors, la prise en main des activités-types lors des séances 1 et 2, parfois aussi lors de la troisième séance. Ces séances sont l'occasion de construire le canapé forestier, de faire le tour du périmètre de la classe dehors...

Souvent, en janvier au cœur de l'hiver, au début de la troisième période scolaire, l'accompagnant reprend en main seul une séance école dehors car les conditions climatiques sont particulières.

Les règles de vie et la gestion de classe

L'accompagnant et l'enseignant pose les éléments suivants :

L'école dehors c'est l'école, avec un lieu différent mais c'est un temps de découvertes et de travail. Et toutes les règles de vie de l'école s'y appliquent. C'est structurant pour les élèves.

L'accompagnant y ajoute les éléments suivants :

- Les 4 respects : respect de soi, respect des autres humains, enfants et adultes, respect des autres vivants non-humains (de la nature) et respect du matériel (le sien, celui de l'école et celui qui est prêté).
- Expression de deux vigilances : la différence bois mort / bois vivant, en le démontrant. Un bois mort sur pied est source de danger. Les bâtons : jamais en direction du visage, toujours dirigés vers le sol.

2 - Animations nature avec les élèves

À la demande de l’enseignant - et c’est toujours le cas ! - l’accompagnant peut utiliser ses compétences et son métier d’animateur / éducateur nature pour préparer et animer des séances d’éducation nature avec les élèves.

3 – Observation de séances d’enseignement dehors par l’enseignant

Lors de la préparation du projet école dehors avec l’enseignant, l’accompagnant peut lui proposer de prévoir des séances où il sera présent mais en tant qu’observateur.

Il peut observer 4 éléments différents :

- 2, 3 ou 4 élèves dont l’enseignant veut suivre l’évolution particulière grâce à l’école dehors,
- l’ensemble des élèves de la classe,
- l’enseignant enseigner,
- l’enseignement mis en oeuvre par l’enseignant.

Pour l’observation des élèves des outils sont disponibles dans le Guide pédagogique et méthodologique [“Grandir dehors”](#) de l’ARIENA et sur le [site du GRAINE BFC](#).

Cette séance d’observation est suivie d’un échange avec l’enseignant ; l’accompagnant peut lui donner les fiches et éléments notés lors de la séance.

Il est vraiment conseillé de prévoir au moins deux séances d’observation, idéalement trois, pour mesurer - ou pas - des évolutions. Une seule séance d’observation n’apporte que quelques éléments.

D - UN EXEMPLE DE PÉDAGOGIE : L’APPROCHE PÉDAGOGIQUE PAR LA NATURE

Pour accompagner la démarche d’école dehors, il nous semble approprié d’appuyer vos propositions en s’inspirant des paliers de l’approche pédagogique par la nature.

Étape 1 : Susciter l’enthousiasme

“Quel sera le petit truc qui fera que les enfants seront enthousiasmés, qu’est-ce qui déclenche leur envie d’entrer dans l’activité proposée, l’envie de sortir tout simplement...”

- Donner un but à la sortie (on va essayer d’observer les insectes).
- Partir à l’aventure (monter un abri).
- Faire quelque chose d’inhabituel (se promener sous la pluie).
- Ajouter un caractère exceptionnel.
- Lancer un défi (se mettre de la boue sur le visage).
- Créer un privilège (utiliser un opinel).
- Créer de l’attente (je t’emmène voir la salle de bain d’un animal...).
- Inviter au jeu (fabriquer un instrument, faire un jeu de piste).
- Être soi-même enthousiasme et partager cet enthousiasme.
- Commencer une action, une activité (s’allonger dans les feuilles).
- Prévoir des plaisirs alimentaires (un chocolat chaud, une soupe,...).



Étape 2 : Focaliser l’attention

“C’est à ce moment que l’on dirige l’attention de l’enfant sur l’activité afin qu’ensuite il passe à l’action”.

- Poser une question.
- Montrer comment on utilise un objet (une loupe, un opinel).
- Montrer comment on s’y prend pour faire, fabriquer quelque chose.
- Proposer une énigme.
- Énoncer une règle du jeu.
- Se taire, ne rien faire.
- Rassurer, accompagner, encourager sans forcer (la nature peut parfois faire peur).

Étape 3 : Provoquer une expérience directe

“Aide-moi à faire seul”. C’est quand une activité nous met en action, nous implique, qu’elle nous amène à réfléchir, à construire, à apprendre :

- Faire en sorte que l’enfant se questionne.
- Faire en sorte qu’il cherche en expérimentant lui-même.
- Faire en sorte qu’il construise de son propre chef ses apprentissages.
- Ne pas faire à leur place (attention aux parents qui accompagnent !).
- Mettre les enfants en action.
- N’intervenir que quand cela est vraiment nécessaire.
- Faire en sorte que les enfants aient le temps.

Étape 4 : Accompagner vers le jeu libre

Temps de jeu libre > Temps d’activité dirigée

- En profiter pour observer les enfants.
- Le jeu libre permet aux enfants d’agir sur le réel, de développer leur imaginaire, de se réattribuer une activité, de développer l’autonomie, la motricité, d’expérimenter des règles...
- Faites leur confiance, ils sauront quoi faire.

Étape 5 : Ancrer les apprentissages

- Réinvestissement en classe = inventaire, compte rendu, journal.
- Mettre des mots dessus : comment j’y suis arrivé.
- Ce que j’ai aimé ou pas.

E - LES POSTURES DES ADULTES

Définition de la posture : une posture est une manière cognitive et langagière de s’emparer d’une tâche (Bucheton, 2009).

1 - Les postures “enseignantes”

Elles sont définies par Dominique BUCHETON, professeure honoraire des Universités en sciences du langage et de l’éducation, à l’université de Montpellier.

Elle a ainsi défini 6 postures “enseignantes” que vous pouvez retrouver en annexe 1.

- la posture de contrôle,
- la posture d’accompagnement,
- la posture de lâcher-prise,
- la posture d’enseignement,
- la posture dite du “magicien”,
- la posture de contre-étagage.

Les pratiquants de l’école dehors incitent à “aller vers” les postures d’accompagnement et de lâcher prise. Certains enseignants estiment ou mesurent qu’après une, deux ou trois années de pratique

elles arrivent à s’écarter des postures de contrôle et d’enseignement pour aller vers les postures d’accompagnement et de lâcher-prise.

Les accompagnants, eux aussi, se dirigent, avec l’expérience, de plus en plus vers les postures d’accompagnement et de lâcher-prise.

2 - Les postures de l’enseignant et de l’accompagnant

De 2018 à 2022, lors de la Recherche-Action Participative (RAP) “Grandir avec la nature” par des enseignants et des accompagnants, le GRAINE BFC a travaillé sur les postures liées à l’école dehors.

Les observations de cette recherche sont partagées dans le rapport [“Enseigner éduquer dehors en BFC”](#) disponible sur le site du GRAINE BFC.

F - MATÉRIEL DE L’ACCOMPAGNANT

1 – Les incontournables

Signal sonore puissant (cloche ou autre), 2 “draps pédagogiques”, corde de 10 à 15 mètres, 25 pinces à linges, 25 crayons de papier, une boîte-loupe, une loupe à main, un jeu de cartes postales des animaux du coin, un jeu de miniguides de base “La Salamandre”, quelques sacs : sac étanche à fermeture zip, sac “pour rapporter un crâne”, sac en tissu pour récolter, sac poubelle pour déchets.

2 - Son matériel

Sac à dos de taille moyenne à gros (65 litres), téléphone, carte IGN au 1/25 000, plan parcellaire de la forêt, boussole, chiffon, tableau velleda 30x44, 4 marqueurs effaçables, gant de toilette (pour stocker les marqueurs et pour effacer !), de la ficelle, un couteau de poche, une petite gourde d’eau, un pense-bête d’activités à mener “tout le temps et partout”, un petit carnet et un crayon.

Si besoin : 25 bandeaux, grand parapluie (pour rester sec le temps du trajet et pour protéger le sac à dos avec tous les supports sur place), thermos de tisane ou de thé.

Pour mener certaines activités : 25 planchettes en contreplaqué format A4 ou A5, 25 poses-cul (découpés dans la toile cirée de grand-mère).



2. ACCOMPAGNEMENT DE L'ENSEIGNANT

A. LEVER LES FREINS DE L'ENSEIGNANT

Pour mener à bien l'accompagnement de la démarche, il est essentiel de lever les freins et de rassurer l'équipe enseignante sur ces craintes et de répondre à ses interrogations.

Pour cela, nous proposons d'initier le dialogue avec des photos relatives à l'école dehors. Cet exercice facilite la mise en dialogue et favorise l'expression des craintes et/ou des blocages pour se lancer dans la démarche.

Comment faire... ?

Disposer sur une surface plane (table ou sol par exemple) un ensemble d'images relatives à l'école dehors. Donner comme consigne de les observer et d'en choisir une. Il est nécessaire de laisser le temps à l'enseignant de s'approprier les photos et ce qu'elles renvoient.

Après quelques minutes, inviter la personne à s'exprimer en deux phases :

- la présentation de l'image et des raisons de son choix,
- en quoi elle se rattache à l'école dehors.

Constituer votre propre banque d'images pour cet exercice est plus pertinent pour être au plus proche de la situation d'accompagnement. Cependant, des images ont été sélectionnées et sont disponibles sur le [site du GRAINE](#).

B. QUELQUES PRÉOCCUPATIONS RENCONTRÉES CHEZ LES ENSEIGNANTS

“ Est ce que j'ai le droit de mettre en place la démarche ?
Que dit l'éducation nationale ? ”

La classe dehors entre dans le cadre des sorties scolaires régies par le Bulletin Officiel n°26 du 29 juin 2023. A titre d'exemple pour 2023 : [Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#).

Les sorties "Ecole Dehors" sont des sorties régulières qui nécessitent un déplacement hors de l'école (ou de la classe), pour assurer un enseignement prévu dans l'emploi du temps, pendant les horaires de classe habituels.

Le départ et le retour se font à l'école. Le directeur de l'école doit autoriser cette sortie.

Pour valoriser cette pratique, il est conseillé d'informer les services de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), les collègues enseignants, la collectivité...

Taux d'encadrement en maternelle :

La sortie scolaire doit être encadrée par 2 adultes au moins (l'enseignant de la classe et un autre adulte). À partir du 17^e élève, la présence d'un adulte supplémentaire pour 8 enfants est nécessaire.

L'autre adulte encadrant peut être l'une des personnes suivantes :

- un autre enseignant,
- un aide éducateur,
- un agent territorial spécialisé d'école maternelle (Atsem),
- un parent ou un bénévole.

Taux d'encadrement en primaire :

Un enseignant peut encadrer seul sa classe. Pour cela, la sortie doit s'effectuer à pied ou en car spécialement réservé pour le déplacement. La sortie doit se dérouler près de l'école pour moins d'une demi-journée.

La sortie scolaire avec déplacement en bus doit être encadrée par deux adultes au moins (l'enseignant de la classe et un autre adulte). À partir du 31^e élève, la présence d'un adulte supplémentaire pour 15 enfants est nécessaire.

Attention : les personnes en service civique et les chauffeurs de bus ne sont pas considérés comme des encadrants.

“ Il fait trop mauvais !
Et s'il pleut ? S'il fait froid ? Ou très chaud ? ”

Sortir, c'est aussi aller au contact de réalités physiques, celles de la nature, de la météo et des saisons. C'est fondamental.

C'est l'occasion, par exemple, d'observer comment différentes espèces apprécient (ou s'abritent de) tel ou tel phénomène météo, se transforment au fil des saisons... Avec des vêtements adaptés, on peut passer de très bons moments par tous les temps. Comme le dit un proverbe : "Il n'y a pas de mauvais temps, juste de mauvais équipements".

Pour s'abriter de la pluie ou du soleil, tendre une bâche ou se mettre sous de grands arbres s'avère efficace.

Contre le froid, "ce qui est sympa, c'est de faire un feu, si on y est autorisé, et de prévoir des activités où l'on court ainsi qu'une boisson chaude, ça permet de se réchauffer", Et en cas de trop mauvais temps (tempête, grêle...), il est possible d'adapter la sortie : faire des activités dans la cour sous le préau.

“ Que faire si les enfants ne sont pas équipés pour sortir ”

Proposer en amont du projet à l'enseignant de rassembler des équipements de seconde main :

- Faire un appel aux dons
- Acheter à petit prix en brocante ou en magasin de seconde main...
- Proposer à l'enseignant de créer un espace (une armoire par exemple) où l'on rassemble du matériel à prêter pour les sorties, en cas de

besoin : vestes, bottes, bottines, gants, bonnets, petits sacs à dos, gourdes, capes de pluie...

- Mobiliser l'association de parents d'élèves.

Point de vigilance ; vous pouvez demander à l'enseignant de transmettre un message à propos de l'équipement à prévoir la veille de la sortie.

“ Je n’y connais rien ! Je ne suis pas un expert naturaliste

Vous pouvez rassurer l’enseignant sur le fait qu’il n’est pas nécessaire d’avoir des connaissances naturalistes pour se lancer dans la classe dehors. Lorsqu’un enfant nous demande : “Cette feuille appartient à quel arbre ?” Bien sûr, nous pouvons lui répondre. Nous pouvons aussi l’inviter à répondre à une autre question : “Qu’en penses-tu ? Quels indices peuvent te permettre de répondre ? Est-ce que tu pourrais trouver la réponse dans un guide ?” Vous êtes disponible pour accompagner l’enfant

dans sa recherche ou fournir des éléments à l’enseignant pour cela. L’environnement est utilisé comme support pour l’enseignement dehors. La présence d’un accompagnant et la participation aux groupes d’échanges de pratiques locaux peut permettre d’accroître ses connaissances naturalistes, autant pour les accompagnants que pour les enseignants !

Le GRAINE BFC soutient l’organisation de telles journées avec son réseau des référents locaux.

“ Est-ce que le terrain que j’ai repéré / qu’on me conseille, est adapté pour faire classe dehors ? Comment savoir s’il est adapté ?

=> Il est important de procéder à un repérage du lieu, et du terrain où va se trouver l’espace de l’école dehors : **Outil CABANE**, disponible en annexe 2.

Il est également essentiel d’obtenir les autorisations d’occupation du terrain pour y conduire les séances d’école dehors.

Vous pouvez vous appuyer sur des conventions existantes (exemple en annexe 3)

C. COMMENT GÉRER LES RISQUES EN EXTÉRIEUR ?

Connaître soi-même les risques pour décider de son niveau d’engagement et du contexte de chacun et l’espace utilisé. Une référence à la législation en vigueur peut-être la bienvenue (ex : pour la cueillette et consommation de plantes).

- Avoir une connaissance théorique des dangers et des risques en milieu naturel.
- Identifier sur le terrain les principaux dangers.
- Associer à chaque danger des risques possibles.
- Mettre en œuvre les mesures permettant de rendre chaque risque acceptable.
- Accompagner les enfants vers une attitude qui leur permette de ne pas risquer de se blesser ni de blesser autrui.
- Tisser une relation de confiance qui permette une relative autonomie des enfants, de façon progressive et adaptée, dans un milieu naturel présentant des risques.

Un tableau d’aide à l’évaluation des risques est proposé en annexe 4.



3. ORGANISATION ET CONDUITE DE LA DÉMARCHE ÉDUCATIVE ECOLE DEHORS

A. LES DIVERS ACTEURS DE L’ÉCOLE DEHORS

Outre l’enseignant qui souhaite être accompagnée et l’accompagnant, ils sont les suivants :

Le propriétaire du terrain peut être :

- une personne privée : à rechercher en mairie avec le cadastre,
- une commune : les interlocuteurs sont alors le maire et l’agent technique de l’ONF.

Le conseil d’école

Il regroupe enseignants et directeur de l’école, élus et parents d’élèves. Il se réunit en moyenne 3 fois par année scolaire. C’est un lieu intéressant pour communiquer sur l’école dehors.

Le forestier

De l’ONF si c’est une forêt communale ou garde privé si c’est une forêt privée. C’est indispensable de le contacter (par l’enseignant et/ou l’accompagnant) notamment pour l’informer de l’existence de l’école dehors sur la parcelle forestière et pour recevoir des informations liées à la sécurité.

Le président de l’Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). À contacter pour connaître les lieux et les dates de chasse, notamment vis à vis de la parcelle école dehors.

B. LA COMMUNICATION LIÉE À L’ÉCOLE DEHORS

L’accompagnant est force de proposition pour l’enseignant en matière de communication.

En communication interne, c’est-à-dire enseignant et accompagnant : mail, téléphone, réunion... quelle fréquence de réunion et quand ?

En communication externe, vers qui se réfléchit la communication :

- autres enseignants de l’école : réunion d’information possible animée par l’accompagnant,

- parents : rédaction d’un tract d’information donné par l’élève aux parents, réunion de présentation de l’école dehors en début d’année scolaire avec présence de l’accompagnant...
- autres acteurs de l’éducation nationale : conseillers pédagogiques, inspecteurs...
- autres partenaires : techniques ou financiers ; communication écrite (tracts, photos...) ou communication pratique c’est-à-dire les inviter à participer à une séance école dehors.

C. L’ADMINISTRATIF

L’accompagnant doit préparer un budget de l’accompagnement de l’école dehors.

Ce dernier intègre les lignes de dépenses : travail de l’accompagnant, matériel pour les élèves et pour l’enseignant, transport (si exceptionnellement la classe souhaite se rendre dans un autre milieu naturel).

Il doit également intégrer des lignes de recettes, c’est-à-dire tous les financeurs possibles publics (collectivités...) ou privés (fondations...). L’accompagnant produira un devis de son travail à

venir, notamment pour les différents dossiers de financement.

Il aiguillera l’enseignant vers des partenaires financiers potentiels. Il est utile pour l’accompagnant de créer une fiche qu’il mettra à jour régulièrement. Celle-ci comportera les dates butoir de dépôt des différents dossiers de financement.

L’accompagnant proposera une lettre type ou une convention d’occupation de la parcelle forestière pour l’école dehors, à l’enseignant et au propriétaire du terrain.

D. L’ÉVALUATION DE LA DÉMARCHÉ ÉDUCATIVE ÉCOLE DEHORS

D’une manière simplifiée, l’évaluation de la démarche éducative école dehors peut concerner les situations suivantes :

Qui évalue quoi ?	Elève	Enseignant	Accompagnant	Démarche éducative école dehors
Élève	autoévaluation sous diverses formes possibles (carnet de bord...)			c’est possible !
Équipe enseignante	connaissances et/ou compétences transversales	autoévaluation. divers outils existent dans divers ouvrages (carnet de bord...)	questionnaire donné par l’accompagnant	entretien ou questionnaire (donné par l’accompagnant)
Parents				par un questionnaire en milieu d’année et/ou en fin d’année
Accompagnant		c’est possible, en y menant la forme...	auto évaluation par questionnaire	



Partie 3 – Des outils utiles à l’accompagnant

1. LES OUTILS DE TRAVAIL

Voilà un exemple de classement de ses ressources pour l’accompagnant, que ce soit dans l’ordinateur ou dans un (des) classeur(s).

Documents pour enseignant : tout document susceptible d’être donné pour aider l’enseignant.

Activités école dehors (hors activités nature) : comprend toutes fiches d’activités qui peuvent être classées selon : réveil-éveil, rituels, représentations initiales, activités type, connexion à la nature, vivre la nature...

Fonction accompagnant école dehors (sommaire possible) : démarche école dehors globale, administratif, communication, accompagnement de l’enseignant, évaluation et ressources.

Pour son propre travail

Plan/échancier de travail d’accompagnement d’une école dehors d’une année-type école dehors. Document des tâches et les moments-clés de l’année.

Pour l’accompagnement de l’enseignant

Divers canevas de réunions (en fonction de l’année). Calendrier des séances école dehors avec l’accompagnant (et en fonction du type de séance).

2. DES RESSOURCES DISPONIBLES

Ressources du GRAINE

- [Charte Ecole Dehors Académie de Besançon](#)
- [Comment élever des enfants en plein air ?](#)
- [Accompagner l’éducation dehors dans le cadre scolaire](#)
- [Guide pour la mise en place d’un projet école dehors](#)
- [Présenter l’école dehors aux parents](#)
- [Sortir par tous les temps avec les enfants](#)
- [Faire école dehors en ville](#)
- [Quels liens entre dehors et dedans ?](#)
- [La posture de l’adulte](#)
- [Plaquette école dehors](#) (annexe 6)
- [Grille observation](#) des compétences développées
- [Outil CABANES](#) : choix d’un site (annexe 2)
- [Modèle de convention](#) (annexe 3)

Autres ressources

- [Plaidoyer “école dehors”](#)
- [Pyramide de reconexion à la nature](#)
- [Poster “Dix raisons pour apprendre à l’extérieur”](#)
- [Santé et classe dehors](#)
- [Carnet de bord pour soutenir votre pratique du dehors](#) (Tous dehors.be)
- [Les postures des élèves](#) (annexe 5)
- [Les postures enseignants](#) (en annexe 1)
- [Continuum d’accompagnement](#) de l’adulte dans le jeu

1. LEXIQUE ECOLE DEHORS

Accompagnement : Posture professionnelle dans laquelle l'intervenant fournit un cadre sécurisant, aide à identifier les blocages, fait émerger les motivations de chacun. Il est un facilitateur, un œil extérieur qui a pour objectif de créer de l'autonomie. Il est là pour aider le groupe à dépasser ses limites et ses résistances, permettre une véritable appropriation du changement.

Accompagnant-e : Soutient la personne dans son expérience et l'aide à s'ouvrir à de nouvelles perspectives en lien avec le domaine qu'elle a choisi d'explorer. Différent de « l'accompagnateur » qui, dans le cadre scolaire, fait souvent référence à des adultes dont le rôle éducatif est souvent limité.

Animatrice-ur : Celui ou celle qui, par son tempérament, ses qualités, son activité (souvent professionnelle), suscite auprès d'un groupe, d'un public une émulation, un intérêt, un accroissement d'activité.

Attitude : État mental qui prédispose à agir (définition utilisée en psychologie sociale). C'est la perception positive ou négative d'un comportement. A partir de ses croyances, de ses valeurs et de l'information disponible, l'individu évalue le comportement et ses conséquences.

Activité d'apprentissage : Situation didactique dans laquelle l'apprenant est appelé à réaliser une ou plusieurs tâches lui permettant de mobiliser ou d'acquérir des savoirs ou des compétences.

Apprenant-e : Personne engagée dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre.

Apprentissage : Processus dans lequel un individu assimile de l'information, des idées et des valeurs et acquiert ainsi des savoirs, savoir-faire, aptitudes et/ou compétences. L'apprentissage s'effectue par la réflexion personnelle, la reconstruction, ainsi que l'interaction sociale.

Approche pédagogique : Une approche pédagogique correspond à une première vision d'ensemble de la situation pédagogique ; elle détermine les traits dominants et l'importance relative de chacune des composantes de cette dernière. (Lucie Sauvé)

Approche holistique : C'est une approche qui tient compte de l'ensemble des éléments de son environnement et non plus d'une somme d'éléments pris en considération les uns des autres. Dans la définition développée par Lucie Sauvé, cette approche fait référence à un ensemble d'éléments pour constituer un monde écologique et sensible qui ne peuvent être séparés

Aptitude : Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes.

Bienveillance : Capacité à se montrer indulgent, gentil et attentionné envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive.

Capacité : Ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être, constatés chez un individu.

Changement : Processus long qui a besoin d'être accompagné à tout moment de son évolution, des premières intentions à la réalisation, et qui a pour effet de modifier durablement un comportement.

Connaissance : Savoir vécu et intégré par la totalité du sujet, résultat de l'expérience personnelle.

Comportement : Manière d'être ou d'agir d'une personne.

Créativité : Capacité d'un individu à imaginer ou construire et mettre en œuvre un concept neuf, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème.

Émotion : Processus rapide, focalisé sur un événement et constitué de deux étapes : un mécanisme de déclenchement et une réponse émotionnelle à plusieurs composantes (tendances à l'action, réactions du système nerveux, expressions et sentiments). Les émotions sont à l'origine de nos prises de conscience, de notre motivation et donc de nos actions.

Engagement : Mode d'existence dans et par lequel un individu est impliqué activement dans le cours du monde, se sent responsable de ce qui arrive, et ouvre un avenir à l'action.

Habitude : Façon permanente, fréquente, régulière ou attendue, d'agir, de sentir ou de se comporter, acquise volontairement ou non.

Intention pédagogique : Énoncé plus ou moins explicite d'effets, attendus à plus ou moins longue échéance, et avec plus ou moins de certitude par les formateurs, les personnes en formation, les prescripteurs ou les commanditaires de la formation.

Méthode pédagogique : Manière dont le formateur organise la transmission de ses connaissances et de ses savoir-faire aux apprenants, en vue d'atteindre les objectifs pédagogiques.

Moyen pédagogique : Tout procédé, matériel ou immatériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : lecture d'ouvrages, étude de cas, mise en situation, utilisation de films, de jeux...

Mobiliser : Interpeller et accrocher des personnes, leur donner envie d'agir ensemble pour défendre une cause commune.

Motivation : Processus psychologique responsable du déclenchement, du maintien, de l'entretien ou de la cessation d'une conduite. Force qui pousse à agir et penser d'une manière ou d'une autre.

Objectif pédagogique : Ce qu'un animateur veut faire atteindre à son public après une activité vécue.

Participation : Fait pour une personne de prendre part à une action collective.

Pédagogie : Ensemble des dispositifs mis en place (méthode, moyens...) pour permettre à une personne d'apprendre mais aussi toute activité déployée par une personne pour développer des apprentissages précis chez autrui. Elle est avant tout une action qui engage, dans un contexte donné, au moins deux acteurs – le pédagogue et l'apprenant – dans une relation à visée éducative.

Pédagogie par la nature : La pédagogie par la nature se base sur un apprentissage en pleine nature, permettant de répondre aux besoins affectif, social, cognitif, sensoriel et moteur des stades différents stades de développement de l'enfant.

Posture : Position morale et physique d'une personne exprimant la manière de se tenir (ou se situer) par rapport aux stimulations d'un groupe et de se préparer à y réagir.

Prérequis : Acquis préliminaires nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée.

Progression pédagogique : Étapes structurées et progressives correspondant à des objectifs pédagogiques, visant à transmettre le contenu d'un programme de formation.

Représentation : Dans le domaine de l'apprentissage, conception que l'apprenant a, à un moment donné, de l'objet de l'apprentissage.

Ritualiser : c'est-à-dire installer des routines qui seront des repères pour les enfants et les adultes.

Rôle : Actualisation du statut : exemple statut de formateur, il doit assumer 2 grands rôles : faciliter les apprentissages et sélectionner les individus.

Savoir : Résultat de l'assimilation de l'information au cours de l'apprentissage. Le savoir est l'ensemble de faits, principes, théories et de pratiques liées à un champ d'études ou de travail.

Savoir-être : Savoir-faire comportementaux ou relationnels. Ils permettent de communiquer avec autrui, en situation professionnelle. Ils désignent les capacités utiles pour savoir se comporter ou se conduire dans un contexte professionnel particulier. Leur fonction est de savoir coopérer.

Savoir-faire : Mise en œuvre d'un savoir et d'une habileté pour une réalisation spécifique.

Soutenir l'expérience : supporter moralement, apporter du réconfort, aider ou guider le public dans la concrétisation de ses expérimentations. Caractérise la posture d'accompagnant.

Support pédagogique : Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique (transparents, DVD, logiciels, plans de cours, livres, jeux...).

2. BIBLIOGRAPHIE

Guides sur la conduite d'une démarche éducative école dehors

Pour l'organisation et la conduite de la démarche éducative école dehors, les deux ouvrages suivants permettent d'approfondir le travail amorcé avec ce kit de démarrage :

- ARIENA – Grandir dehors ; Guide pédagogique et méthodologique, des clés pour emmener les enfants dans la nature – ARIENA, Décembre 2019.
- Collectif tous DEHORS et Alexandre Ribeaud – Faire classe dehors, maternelle élémentaire – Collectif belge Tous DEHORS et Ecole vivante, Juin 2022.

3. VIDEOS

Éduquer et enseigner dehors - 2019



Conférences-ateliers "Éduquer et enseigner dehors" 2019



Après 3 ans d'école dehors retours d'expériences - 2021



Comment favoriser la démarche école dehors auprès des élus ? - 2023



4. ANNEXES

ANNEXE 1 : LES POSTURES "ENSEIGNANTES"

Les postures "enseignantes" POSTERS 91



La posture adoptée par l'enseignant face à sa classe va avoir une grande influence sur l'apprentissage des élèves. Ce geste professionnel, à la fois spontané et très élaboré puisqu'il découle de choix pédagogiques fondamentaux, est crucial dans l'enseignement.

Une posture est une manière cognitive et langagière de s'emparer d'une tâche. En fonction des obstacles et des difficultés qui se présentent tant du point de vue des élèves que des savoirs, l'enseignant s'en empare de façon différente.



1

La posture de contrôle

Elle vise à mettre en place un certain cadrage de la situation : par un pilotage serré de l'avancée des tâches, l'enseignant cherche à faire avancer tout le groupe en synchronie.

2

La posture d'accompagnement

Le maître apporte une aide ponctuelle, en partie individuelle, en partie collective, en fonction de l'avancée de la tâche et des obstacles à surmonter. Cette posture, à l'opposé de la posture n°1, ouvre le temps et le laisse travailler. L'enseignant évite de donner la réponse, voire d'évaluer. Il provoque des discussions entre les élèves, favorise la recherche des références ou outils nécessaires. Il se retient d'intervenir, observe plus qu'il ne parle.

3

La posture de lâcher-prise

L'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent. Cette posture est ressentie par les élèves comme un gage de confiance. Les tâches données sont telles qu'ils peuvent aisément les résoudre seuls ; les savoirs sont instrumentaux et ne sont pas verbalisés.

4

La posture d'enseignement

L'enseignant formule, structure les savoirs, les normes, en fait éventuellement la démonstration. Il en est le garant. Il fait alors ce que l'élève ne peut pas encore faire tout seul. Ses apports sont ponctuels et surviennent à des moments spécifiques mais aussi lorsque l'opportunité le demande. Les savoirs, les techniques sont alors nommés. La place du métalangage est forte.

5

La posture dite du « magicien »

Par des jeux, des gestes théâtraux, des récits frappants, l'enseignant capte momentanément l'attention des élèves. Le savoir n'est ni nommé, ni construit, il est à deviner.

6

La posture de contre-étayage

Variante de la posture de contrôle, le maître pour avancer plus vite, si la nécessité s'impose, peut aller jusqu'à faire à la place de l'élève.

Références:

Dominique Bucheton

<http://neo.ens-lyon.fr/neo/formation/analyse/les-postures-enseignantes>



Dominique Bucheton et Yves Soulé, « [Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées](#) », Éducation et didactique, vol. 3 - n°3 | Octobre 2009.

<http://ressources-ecole-inclusive.org/>

ANNEXE 2 : OUTIL "CABANES"

Repérage et choix d'un site

Les différents regards à développer :

- **Le Contemplatif** : Lieu accueillant pour se reposer et rêvasser, méditer, conter, s'inspirer; Douceur, calme, ambiance« magique », éléments fantasmagoriques...
- **L'Aménageur** : Les potentiels d'aménagement: bois, troncs, pierres, herbes, lianes, abris naturels. L'espace possible d'aménagement : disposition du terrain, pente, vent, ombre... Pour faire des bancs, des sièges, des tables, des cabanes, des toilettes, des portes manteaux...
- **Le Bricoleur** : Les potentiels en matériaux (bois, argile, charbon, plantes...), pour soi (supports et matériel pédagogique) ou pour les enfants (bricolage pour faire des objets ou utiliser directement la matière première)
- **L'Artiste** : Des potentiels pour créer, imaginer; couleurs, formes, matières, textures, surfaces, reliefs, lumières, paysages...
- **Le Naturaliste** : La biodiversité et sa fragilité; traces et indices (nids, terriers, couches, restes de repas, plumes...), plantes, animaux, géologie, points d'observation, espèces protégées...
- **L'Évaluateur de risques** : Les dangers et situations parasites; falaises, arbres ou troncs instables, éboulements possibles, nids de guêpes, plantes toxiques, routes, animaux domestiques, fils barbelés, eaux profondes, bruits intenses, chemins fréquentés, densité végétale, travaux forestiers, chasse...
- **Le Sportif** : Les potentiels pour les jeux dynamiques, l'expression corporelle, les temps libres; éléments pour grimper, courir, sauter, parcourir, jouer l'équilibre, ramper, se cacher... Espace dégagé, sol enherbé...

Niveau 2 : **Le médecin, le cuisinier, l'hôtelier, l'affuteur, le musicien...**

Les zones à identifier :

- Lieu de rassemblement (et ses sous-ensembles)
- Coin personnel (sit spot)
- Espace pour les temps libre, espace récréatif, cabane collective
- Terrain d'exploration de découverte et d'animation
- Le Cheminement, les déplacements, les passages

ANNEXE 3 : MODÈLE DE CONVENTION

CONTRAT PRET D'UN TERRAIN

I-LES SOUSSIGNES

Les prêteurs :

MR et Mme demeurant.....
 Né le.....à.....
 de nationalité.....
 Personne morale :.....agissant au nom et pour le compte en qualité de.....ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu de.....

Ci-après dénommé « Le prêteur »

L'emprunteur :

MR et Mme.....
 Association.....
 N siret.....
 Ref police d'assurance.....

Ci-après dénommé « l'emprunteur »

Ont convenu ce qui suit :

II-Prêt

Le prêteur prête à titre de prêt à usage ou commodat, conformément aux articles 1875 et suivants du code civil, à l'emprunteur qui accepte, le terrain ci-après désigné, dont il est propriétaire.

Le terrain est prêté pour l'usage suivant :

.....

Le terrain est prêté à charge pour l'emprunteur de le restituer au terme du prêt.

Un terrain d'un superficie de :.....
 Sis à:.....
 Adresse :.....

 Cadastéré
 section.....numéro.....

III-Durée

Le présent prêt est conclu pour une durée de.....Le contrat est ensuite renouvelé d'année en année à moins que l'une des parties ne le résilie par courrier recommandé, en observant un préavis de.....mois.

IV- Charges et conditions

Le présent contrat est conclu aux conditions suivantes :

- Le terrain sus désigné est prêté pour l'usage.....

L'emprunteur s'engage à user du terrain conformément à cet usage.

- L'emprunteur prendra les lieux dans l'état où il se trouveront le jour de l'entrée en jouissance et s'engage à user du terrain convenablement, à en préserver la substance et à la conserver. Il s'engage à en user que par l'association et sous sa responsabilité.
- Les frais d'entretien courant sont à la charge de l'emprunteur. Le prêteur assume les frais liés à des réparations et événements extraordinaires, comme des glissements de terrain, inondation ou autres catastrophes naturelles, ainsi que les conséquences d'actes malveillants de tiers mettant en péril la substance de l'objet.
- L'emprunteur s'opposera à tout empiètement, dégradation et usurpation et le cas échéant, en préviendra immédiatement le prêteur pour qu'il agisse.
- Si l'emprunteur souhaite réaliser des aménagements, il doit au préalable obtenir l'accord écrit du prêteur.
- L'emprunteur n'est pas tenu responsable des détériorations intervenant par le seul effet de l'usage pour lequel le terrain a été emprunté, sauf faute de sa part.
- L'emprunteur s'acquittera de tout impôt, taxe, redevance afférente au terrain pendant la durée du présent contrat.

V Clause résolutoire

En cas de violation d'une condition du présent contrat par l'emprunteur, le prêteur peut le mettre en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation sera encourue de plein droit, un mois après une mise en demeure d'exécuter restée sans effet.

VI Gratuité

Le présent prêt est consenti à titre gratuit conformément aux dispositions de l'article 1876 du code civil. Aucune location, ni aucun fermage ne sont perçus. Il ne pourra en aucun cas donner lieu à application du statut du fermage.

VII Election de domicile

Pour l'exécution du présent contrat, les parties font l'élection de domicile aux adresses indiquées en tête des présentes et s'engage à informer l'autre partie de tout changement d'adresse.

Fait à

En deux exemplaires

Signature prêteur

Signature emprunteur

ANNEXE 4 : TABLEAU D'AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES

ACTIVITÉS	RISQUES	MESURES POUR RENDRE LE(S) RISQUE(S) ACCEPTABLE(S)
Passer son permis couteau	Utilisation d'un couteau : apprendre les bons gestes pour ne pas se couper ni blesser autrui	Expérimenter d'abord par vous-même avant d'engager l'enfant dans cet apprentissage. L'enfant doit tout d'abord être assis et attentif. Vous lui énoncez les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Le couteau est utilisé pour retirer l'écorce sur du bois vert, pas pour scier du bois et surtout pas sur un autre matériau. • L'enfant délimite sa zone de travail en faisant un cercle avec les bras : personne ne doit être dans ce cercle. • Si le couteau a une virole, elle doit être bien fermée pour éviter que la lame ne puisse se refermer. • La lame est dirigée vers l'extérieur, jamais vers une partie du corps. • On dirige la lame vers le bas (les enfants ont tendance à travailler vers le haut), jamais au-dessus de ses yeux. • Les gestes sont lents, jamais saccadés. • Quand l'enfant a terminé, il ferme son couteau ou le range dans son fourreau puis rend le couteau à l'adulte. • On ne marche pas avec un couteau ouvert. Vous vous assurez que l'enfant a compris puis vous lui donnez le couteau. Vous vérifiez chacun de ses gestes. N'hésitez pas à le rectifier si besoin. Si l'exercice est réussi, vous délivrez le permis couteau à l'enfant. Faites-lui bien comprendre que ce permis témoigne de ce qu'il ou elle a appris mais ne lui donne pas le droit d'utiliser le couteau sans surveillance.

ANNEXE 5 : LES POSTURES ÉLÈVES

Les postures "élèves"

POSTERS 91

Chez les élèves, cinq postures traduisant l'engagement des élèves dans les tâches ont été identifiées. Les élèves les plus en réussite disposent d'une gamme plus variée de postures et savent en changer devant la difficulté.



1

La posture première

Elle correspond à la manière dont les élèves se lancent dans la tâche sans trop réfléchir.

2

La posture ludique-créative

Elle traduit la tentation toujours latente et plus ou moins assurée de détourner la tâche ou de la re-prescrire à son gré.

3

La posture réflexive

Elle est celle qui permet à l'élève non seulement d'être dans l'agir mais de revenir sur cet agir, de le « secondariser » pour en comprendre les finalités, les ratés, les apports.

4

La posture de refus

Refus de faire, d'apprendre, refus de se conformer est toujours un indicateur à prendre au sérieux qui renvoie souvent à des problèmes identitaires, psycho-affectifs, à des violences symboliques ou réelles subies par les élèves.

5

La posture scolaire

Elle caractérise davantage la manière dont l'élève essaie avant tout de rentrer dans les normes scolaires attendues, tente de se caler dans les attentes du maître.



Références:

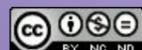
Dominique Bucheton

<http://neo.ens-lyon.fr/neo/formation/analyse/les-postures-élèves>



Bucheton, D., Soulé, Y. (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées. Education & Didactique, 3(3), 29-48.
 Bucheton, D.(Dir) (2009). L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés. Toulouse : Octarès.

<http://ressources-ecole-inclusive.org/>



ANNEXE 6 : ENSEIGNER DEHORS EN BFC

Octobre 2023



Des sorties régulières, toute l'année, par tous les temps, dans un espace de nature à proximité de l'école

Commission École Dehors

+40 membres actifs

3 journées régionales d'échanges de pratique

2 Vidéos

1 charte partenariale

2 listes de diffusion et d'échange

3 Émissions de radio

1 cartographie coopérative

1 Guides méthodologiques

+20 Accompagnant-e-s formé-e-s

10 visioconférences thématiques

+40 Articles de presse

Groupes locaux

Partage de ressources

Rencontres régulières

partage de réflexions

Entraide entre les groupes

échanges de pratiques

Informations & actualités

soutien entre actrice-eur-s

Forum GRABE BFC 2023





GRAINE Bourgogne-Franche-Comté

L'éducation à l'environnement, c'est recréer du lien entre l'humain et son environnement naturel, social et culturel et permettre l'éveil des consciences pour un bien-être individuel et collectif.

Le GRAINE (**G**roupe **r**égional **d'**accompagnement et **d'**initiation **à** la nature et **à** l'**e**nvironnement) met en réseau des acteurs qui agissent dans le champ de l'éducation à l'environnement et qui ont la volonté commune d'échanger, de mutualiser leurs connaissances et leurs moyens d'action, pour faire progresser l'éducation à l'environnement sur le territoire régional.

De ce fait, son objectif principal consiste à développer et faire connaître l'éducation à l'environnement.

En 2023, le GRAINE regroupe plus de 130 adhérents en Bourgogne-Franche-Comté venant de tous horizons : associations, collectivités, établissements publics, enseignants, travailleurs indépendants et individus.

Partenaires financiers

La production de ce document a bénéficié du soutien financier de l'appel à Commun "Grandir en lien avec la Nature" proposé par :

- la Fondation Nature & découvertes,
- la Fondation Léa nature,
- la Fondation de France,
- la Fondation Terra Symbiosis.

Avec également le soutien de nos partenaires financiers historiques :

- la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- la DREAL Bourgogne-Franche-Comté
- l'Agence de l'eau RMC.